**Evaluation des progrès des élèves :**

 Pendant la formation :

 - quatre évaluations de synthèse correspondant aux quatre étapes de la formation

 - Des évaluations de chaque compétence à la fin des étapes.

- Des examens blancs sont réalisés à la fin de la formation.

 Les deux examens évaluent :

Examen théorique :

 - les connaissances théoriques indispensables à la conduite. ETG (Epreuve du code de la Route) : Obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40

Examen pratique :

- la connaissance des consignes de sécurité.

 - l’aptitude à la conduite du véhicule, garantir sa sécurité et celle des autres usagers.